BULLETIN

E LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

SOMMAIRE:

Communications de la Société. Procès-verbal de la Séance du 17 Juin 1928.

Soixante-deuxième Congrès des Sociétés Savantes.

La Presse et l'Archéologie. Vase gaulois à décor en relief. Le Hallstatt en Champagne. Bracelets et Fibules du Cimetière Gallo-Romain de Château-Porcien. Autour des Pétroglyphes préhistoriques considérés comme écriture idéographique.

Fouille d'habitation Gallo-Romaine. Cimetière Gallo-Romain de l'Homme-

Découverte d'objets de l'Age de Pierre. Inscriptions Romaines récemment découvertes à Reims.

Bibliographie.

COMMUNICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Procès-verbal de la Séance du 17 Juin 1928

Le dimanche 17 juin 1928 à quatorze heures, la Société Archéologique Champenoise s'est réunie à l'Ecole Professionnelle de Reims, rue Libergier, n° 55, sous la présidence de M. Logeart.

Présents: MM. Chenet, Dupuis, Larmigny, Savy, vice-présidents; MM. les docteurs Gosset, Guillaume, Meugy, M^{mo} Christiaens, MM. Bosteaux, Chenet Fils, Colback, Coulon, Courty, Couvreur-Périn, Doublet, Fleury, Gardez, Gullet, Gobensé, Godel, Lacroix, Lemarteleur, Mack, Mené, Moucquot, Ronsin, Thomas, Hutteau.

Excusés: MM. Marchandeau, député-maire de Reims, l'abbé Favret, Hu, Beausseron, Carlier, Jactat, Roland. Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Adhésions. — Sont admis comme membres actifs de la Société :

MM. Beauchart, instituteur à Lavannes;

Beranger, professeur d'Agriculture, 12, rue du Cadran-Saint-Pierre, à Reims;

BRY Maurice, 11, avenue d'Epernay, Reims;

l'abbé Fonlor, directeur au Grand-Séminaire, 5, rue de Jéricho, Châlons-sur-Marne;

DE LA ROCHE (L.), architecte, 10, rue Nollet, Paris (XVI°);

le Docteur Saintot, Cours J.-B.-Langlet, Reims.

Nouvelles Sociétés correspondantes. — La Société des Architectes de la Marne et la Société Historique de Compiègne, ayant demandé à échanger leurs publications avec notre *Bulletin* figurent désormais sur la liste de nos Sociétés correspondantes.

Bibliothèque. — Nous avons reçu les publications suivantes :

Pro Nervia, T. III, 1927;

Notes sur un Trésor de Monnaies Médiévales ; Objets trouvés à Attichy (Oise) ; Le Casque d'Armancourt (Oise) ; brochures publiées par M. Hemery, archiviste de la Société Historique de Compiègne ;

Etude sur les collections rapportées de Russie par le Marquis de Baye, (par M. le docteur Capitan).

Communications lues en séance.

I. — Recherches préhistoriques aux environs d'Epernay (MM. Lemarteleur et Doublet).

II. — Le Trésor de Villeneuve-Saint-Vistre, canton de Sézanne (M. l'abbé Favret).

III. — Le Hallstatt en Champagne (Notes de M. Dupuis sur le Cimetière de Prosnes).

IV. — Cimetière gallo-romain de l'Homme-Mort, à Ecury-1e-Repos ; Fouille d'habitation gallo-romaine à Morains (MM. Coutier-Brisson et Duval).

V. — Bracelets et fibules du Cimetière gallo-romain de Château-Porcien (M. Larmigny).

Présentations.

Paléolithique ancien. — M. Chenet fait part de ses récentes découvertes dans la région de Sainte-Menehould. Il s'agit de trouvailles effectuées à la base d'alluvions anciennes, faisant partie d'un terrain dont le sommet se trouve à plus de 70 mètres au-dessus du niveau actuel de l'Aisne. Ces dépôts quaternaires contiennent avec les restes d'espèces mammifères d'une faune chaude, de riches documents archéologiques. M. Chenet y recueillit notamment une molaire d'hippopotame (la première trouvée dans la région Est du Bassin parisien) et divers ossements du plus haut intérêt; telle cette dent d'Eléphant ayant servi au polissage, qu'il soumet à notre examen.

Industrie néolithique. — MM. Lemarteleur et Doublet présentent sept grattoirs, 1 lame, 2 pointes, 1 percuteur et 1 hachette en silex de la craie, recueillis en 1928 sur l'emplacement de la station de la Girafe, près de Grauves.

- M. Lacroix présente une hachette en serpentine trouvée à Reims par M. Pourny, horticulteur, dans son jardin de Fléchambault.
- M. Courty présente quelques éclats de taille et petites lames en silex, le tout recueilli au sommet de la sablière du Sierdon à Berru.
- M. Gardez présente une corne de bovidé portant une entaille profonde vers le milieu dans le but d'utiliser la pièce comme poinçon. Cette pièce fut trouvée rue de Cernay lors des travaux de terrassements pour égouts.

Hallstattien. — La nécropole explorée cette année à Prosnes par MM. Bosteaux frères a livré d'intéressants documents sur la civilisation gauloise de la fin du premier âge du fer en Champagne. MM. Bosteaux présentent une parure particulièrement curieuse recueillie dans une sépulture de femme : torque tubulaire ou collier de grande dimension trouvé à dix centimètres au-dessus du crâne (diamètre extérieur : 23 cm. 1/2 ; diamètre de la section du tube : 3 cm.), pièce formée d'une feuille de bronze roulée autour d'une baquette cylindrique de bois, brasée puis cintrée, véritable travail de « dinanderie » primitive.

Avec un second forque tubulaire moins volumineux, MM. Bosteaux exposent des bracelets armilles, une fibule en trois parties, puis des bracelets creux et quelques vases recueillis dans les tombes hallstattiennes.

Marnien. — A Prosnes, de nombreuses sépultures gauloises marniennes existent près des tombes du premier âge du fer. L'orientation des corps est différente, le mobilier funéraire complètement différent des inhumations hallstattiennes. MM. Bosteaux présentent un beau torque en bronze et deux bracelets en torsade trouvés dans une sépulture gauloise marnienne.

Gallo-romain. — M. Larmigny expose deux bracelets ornés, dits à oreilles, objets de parure en bronze, découverts dans les incinérations du cimetière de Château-Porcien, puis deux anneaux de bronze ayant servi à orner la chevelure d'une personne, enfin deux belles séries de fibules de grande dimension, décorées de motifs variés parmi lesquels se remarquent les agrafes d'un travail soigné, portées par des guerriers romains et désignées sous le nom de fibules provinciales militaires (res siècle, Belgique et Rhénanie).

M. Gillet présente une tête d'épingle (os sculpté à figuration humaine recueillie récemment à Reims, rue du Barbâtre.

M. G. Chenet a réuni au Claon (Meuse), une collection de pièces céramiques gallo-romaines unique en France (milliers d'objets provenant des fours de potiers de l'Argonne, ensemble admirable dont la description va former la matière d'un savant ouvrage). Il soumet à notre examen quelques pièces documentaires inédites d'un rare intérêt : deux moules de vases en forme de terrine hémisphérique, d'argile poreuse, présentant à l'intérieur les creux imprimés à l'aide de poinçons mobiles, cavités destinées à donner les empreintes en relief. Le premier est de la belle époque et sort des ateliers de Tocca, un potier célèbre dont plus de 40.000 vases portent la marque. Le second moule est de la fin du n' siècle.

M. Chenet montre encore quelques poinçons décoratifs très curieux (la Victoire, un petit sanglier) puis deux

cachets de potiers alors utilisés pour estampiller les beaux vases en terre rouge à reliefs caractéristiques (personnages, animaux, motifs floraux).

Document relatif à l'histoire locale. — M. Gobensé présente un bronze de grand module (72 mm. de diamètre), frappé à l'occasion de la visite faite à Reims par l'empereur Napoléon III les 11 et 12 octobre 1858.

Au revers et à gauche, la Ville de Reims est symbolisée par une femme appuyée sur un écusson aux armes rémoises, au fond est la cathédrale, à droite sont l'Empereur et l'Impératrice.

A l'avers sont représentés les bustes de l'Empereur et de l'Impératrice. Cette médaille signée Oudinet porte la main indicatrice de l'époque.

Visite au Musée Archéologique, 8, rue Chanzy. — A seize heures, les sociétaires sont reçus au Musée Archéologique par M. Mennecier, Préfet honoraire, conservateur des Musées et président d'honneur de notre Société.

En une charmante allocution, il rend un discret hommage aux archéologues champenois, explorateurs modestes mais persévérants, profondément attachés à leur région dont ils enrichissent l'Histoire par d'abondants travaux, amis dévoués sur lesquels le Musée de Reims peut compter pour accroître ses richesses et en faire connaître l'intérêt au public, public.

M. Logeart remercie M. le Conservateur de ses paroles très cordiales et l'assure de la sympathie des membres de notre groupement.

L'attention des visiteurs est longuement attirée par la Collection Ronot, nouvellement acquise. Elle comprend de belles séries d'objets des industries solutréenne, magdalénienne, néolithique et tardenoisienne. On y remarque surtout les nombreux types caractéristiques et fort variés de pointes dites en feuille de saule et en feuille de laurier, des pointes à cran, lames denticulées, aiguilles d'os provenant des Eyzies (Laugerie Haute) et gisements voisins, puis environ cinquante haches et hachettes polies, des percuteurs, des polissoirs, plus de cent pointes de flèches à pédoncule et

à ailerons, recueillis dans les stations de l'Oise, de la Haute-Marne et de l'Allier, documents instructifs, parfaitement présentés et très intéressants au point de vue comparatif.

Après l'examen rapide des pièces marquant l'évolution de l'industrie humaine exposées dans les nombreuses vitrines du Musée, les Sociétaires se séparent et se donnent rendez-vous pour octobre. Il est seize heures et demie.

a degree to explain a local to the contract of the contract of

L. LACROIX.

SOIXANTE-DEUXIÈME CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

De Paris et des Départements

A PARIS EN AVRIL 1929

Le soixante-deuxième Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à la Sorbonne, le mardi 2 avril 1929, à 2 heures. Les journées des mardi 2, mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 avril seront consacrées aux travaux du Congrès. M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts présidera la séance générale de clôture, le samedi 6 avril, à 2 heures.

Communications faites au Congrès. — Les manuscrits, entièrement terminés, lisiblement écrits sur le recto, accompagnés des dessins, photographies, cartes, croquis, etc., nécessaires, devront être adressés, avant le 15 janvier 1929, au 2º Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur. Il ne pourra être tenu compte des envois parvenus postérieurement à cette date.

En vue de la publication au *Journal officiel* des procèsverbaux des séances du Congrès, un *résumé succinct* de chaque communication devra être joint au manuscrit.

Il est laissé aux congressistes toute latitude dans le choix des sujets traités, qu'ils aient ou non un lien avec le *Programme* ci-joint, dressé par le Comité des travaux historiques et scientifiques. Toutefois l'inscription à l'ordre du jour du Congrès des communications présentées sera subordonnée à l'approbation dudit Comité.

Ces prescriptions ne restreignent pas le droit, pour chaque congressiste, de demander la parole sur les questions du programme.

Conditions de participation au Congrès. — Les personnes désireuses de prendre part aux travaux du Congrès recevrent, sur demande adressée, avant le 1^{er} mars, à M. le Ministre — 2° Bureau de la Direction de l'Enseignement, supérieur, — une carte de congressiste donnant accès dans les salles des séances.

Ainsi que cela avait eu lieu jusqu'en 1914, les diverses Compagnies de chemins de fer accorderont aux Congressistes qui auront à effectuer, pour se rendre à Paris, un parcours simple d'au moins cinquante kilomètres ou qui payeront pour ce trajet minimum, des lettres d'invitation donnant droit au transport à tarif réduit. Ces lettres, valables sans arrêt dans les gares intermédiaires, comporteront :

L'aller, en toutes classes, au prix ordinaire des billets à plein tarif et le montant de l'impôt établi par les lois des 29 juin 1918 et 3 août 1926, correspondant à 15 p. 100 de l'exemption dont le Congressiste bénéficiera;

Le retour, gratuit, après visa du Secrétaire du Congrès, en même classe qu'à l'aller et par le même itinéraire.

Les Congressistes désireux de profiter de ces facilités devront en aviser le 2° Bureau de la Direction de l'Enseignement supérieur avant le 1° mars 1929 dernier délai, en indiquant exactement leur itinéraire.

Ces lettres seront valables, à l'aller: du jeudi 21 mars au jeudi 4 avril 1929 inclus, et au retour: du samedi 6 au jeudi 18 avril 1929 inclus.

LA PRESSE ET L'ARCHÉOLOGIE

Dans le numéro 14 de la Revue des Musées où notre collègue Chenet avait signalé la trouvaille à Reims du très intéressant tesson du IV siècle décoré à la molette avec le casier not figurait également une note sur des trouvailles de M. Chenet à Vauquois, Meuse et environs.

En suite de la publication de cette note, deux lecteurs de la *Revue*, l'un médecin à Cholet, l'autre ingénieur à Orléans, firent connaître à notre collègue des découvertes fortuites de poteries antiques faites en cette même région en 1914 et 1915.

En allant reconnaître ces dépôts, M. Chenet eut le plaisir de découvrir à peu de distance un nouveau four du IV siècle; parmi les déchets de fabrication figurent, outre des supports avec graffites, de nombreux débris de vases peints à inscriptions bachiques et d'autres décorés à la molette.

Parmi ces molettes dont plusieurs sont inédites, se trouve sur un vase *mécuit*, un échantillon de notre nos dont voici l'origine certaine désormais établie.

Nouvel et très probant exemple des bons résultats de la publicité donnée aux trouvailles archéologiques.

VASE GAULOIS A DÉCOR EN RELIEF (1)

Par L. LACROIX

En certaines nécropoles champenoises livrant les vestiges caractéristiques de la civilisation marnienne se rencontrent parfois quelques créations céramiques inédites dont



Vase gaulois de Berru (Marne). Cliché de M. Cuisinier

les traits distinctifs sont intéressant à signaler. Le beau vase recueilli au cours de nos recherches effectuées avec MM. Bosteaux frères, à Berru, lieudit Les Flogères (octobre 1927), nous paraît digne de rentrer dans cette catégorie.

Il est de profil ovoïde; cependant les lignes anguleuses

(1) Extrait du Bulletin de la Société Préhistorique Française, nº 6, 1928.

du col et de l'épaule semblent rappeler les modèles dits carénés.

Sa hauteur mesure 0^m24. Le diamètre de l'ouverture a 0^m18, celui de la base 0^m11. L'épaisseur est de 0^m007 1/2. Son col droit et très court est destiné à recevoir l'assiette-couver-cle très communément trouvée dans les tombes champenoises. Cette poterie noir d'ébène, à fond plat, est entièrement façonnée à la main.

Le corps du vase revêt une ornementation curieuse aux reliefs puissants dont les saillies diverses forment contraste avec les surfaces lisses avoisinantes.

En un semis parfois très régulier de minuscules pyramides se détachent quatre masses décoratives symétriquement disposées.

La photographie reproduit le plus expressif de ces groupements d'éléments sinueux qui apparaissent vers le pied, s'allongent obliquement sur les flancs du vase, s'entrecroisent, se ramifient et s'étalent largement avant d'arrêter le cours de leur ascension près de l'épaule.

Des incisions régulières formant dentelures accentuent sur tout leur parcours le mouvement des motifs.

Ces arêtes saillantes se retrouvent dans les trois autres compositions, mais leur arrangement spécial donne une physionomie particulière à chaque groupement.

Il faut reconnaître que l'objet gagne merveilleusement à être ainsi agrémenté.

Ces multiples reliefs jouent de plus un rôle utilitaire : il est aisé de se rendre compte qu'ils facilitent la préhension du vase en s'opposant à tout glissement des mains.

Ils furent obtenus par des prélèvements effectués sur la croûte argileuse encore molle : des doigts habilement exercés pouvaient effectuer ce travail délicat sans le secours d'aucun outil, par une succession de pincements de la pâte.

Tandis que certains archéologues rattachent ce genre d'ornementation au règne végétal voyant en lui des éléments floraux conventionnellement reproduits (rameaux de conifères, rugosités de la pomme de pin, etc...?) nous inclinons à penser que le répertoire géométrique a dû suffire pour inspirer semblable décor.

Ce vase faisait partie du mobilier d'une sépulture occupant le sommet du monticule (Le Moulin-Les Flogères, à Berru. Marne). Sur le versant sud-ouest de l'éminence existe un cimetière gaulois-marnien, fouillé en partie par le regretté M. Bosteaux-Paris avant 1914 et depuis 1920 par MM. Bosteaux frères et Lacroix, membres de la S. P. F.. Les fosses taillées dans la craie sont groupées par deux ou par trois. Un intervalle assez considérable (plus de 50 m. parfois) sépare les groupes. Peu de tombes de femmes. Beaucoup de sépultures violées en parties. Le bronze est généralement enlevé. Belles armes. Epées de fer à lame effilée, de dimensions diverses; fourreaux à bouterolle étranglée, non ajourée. Très belle poterie (terre noire et rouge).

Dimensions moyennes des tombes : $1^m80 \times 0^m80 \times 0^m90$. J'ai découvert la sépulture ayant livré le vase à reliefs à la suite de nombreux sondages. Il s'agissait d'une tombe de guerrier.

Derrière la tête: une lance. A la main droite, une épée dans son fourreau, sur le pontet, un petit anneau de suspension, bronze. Au pied et contre la paroi, 2 vases intacts (à droite l'exemplaire en question), au centre un vase caréné de forme commune, à gauche un 3° vase, brisé. Belle terre noire au fond de la fosse. Orientation sud-ouest, nord-est, la tête au sud-ouest.

De telles productions artistiques attestent une vie esthétique intense chez les populations belliqueuses fixées en Champagne, cinq siècles avant l'ère chrétienne.

**

Le Hallstatt en Champagne

Travers H. Warns also Id Sales you

Les objets que nous présentons proviennent d'un cimetière qui n'est pas entièrement exploré. Ils nous paraissent avoir des caractères bien particuliers, pouvoir notamment être rapprochés du mobilier des tombes hallstattiennes des Jocasses et renforcer ainsi la thèse de M. l'abbé Favret (1), à savoir que des populations hallstattiennes ont vécu dans la Marne.

and the second of the second o

La nombe n° 1 était sensiblement orientée de l'ouest à Vest — c'est aussi l'orientation des tombes décrites ci-après; — longue de 1^m90 sur 0^m90 de large et profonde de 1^m, le squelette qu'elle contenait recouvert de terre grisâtre, avait la tête à l'est; une épée à antennes atiénuées sur lesquelles, contrairement à ce qui a été constaté ailleurs, on ne relève nulle trace de bronze, était déposée près du bras droit; sa longueur totale est de 65 cm.; la poignée à 11 cm. et la soie qui conserve partout la même largeur : 4 cm. 1/2, — fourreau compris, — se termine par une pointe triangulaire.

J. Déchelette range les armes de cette nature parmi les poignards « anthropoïdes », les classe au début du 2° âge du fer, mais les fait dériver des poignards hallstattiens (2).

A côté de cette arme qui mérite bien le nom d'épée à cause de sa taille, se trouvaient trois lances : deux d'entre elles ont respectivement 31 cm. 1/2 de longueur ; leur plus grande largeur est de 2 cm. 1/2 ; elles sont longues et étroites, deux caractères des lances hallstattiennes ; la troisième qui affecte la forme dite en feuille de saule, est longue de 18 cm. 1/2.

Voici encore, trouvée sur le bassin, une agrafe de ceinture en fer ; le talon rectangulaire — 3 cm. sur 1 cm. 1/2 —

⁽¹⁾ La Nécropole hallstattienne des Jocasses, à Chouilly (Marne), par l'Abbé P. Favret.

⁽²⁾ J. Déchelette. Manuel d'Archéologie (3mº Partie), p. 1138.

se prolonge par un étroit appendice triangulaire se terminant par un crochet.

Dans la fosse n° 2, fouillée le 18 mars 1928, l'inhumé avait la tête à l'est; la terre, recouvrant la partie supérieure du corps, était beaucoup plus noire que dans le reste de la fosse.

A 10 cm. au-dessus du crâne, mais sans contact avec lui, un grand torque tubulaire était placé horizontalement. Ses dimensions sont les suivantes : diamètre extérieur : 23 cm. 1/2; intérieur : 20 cm. 1/2; diamètre de la section du tube : 3 cm. Des fragments de bois, restes du mandrin ayant servi à sa fabrication, ont été retirés de l'intérieur.

Le bras droit seul portait des armilles, minces cercles de bronze en mauvais état. Une fibule a été recueillie sur la poitrine; elle est en trois parties : l'arc qui se termine d'un côté par un bouton, de l'autre par un œillet, — le ressort bilatéral qui porte l'ardillon et une petite tige de bronze qui maintient arc et ressort.

**

Située à 12^m à l'est de la précédente, fouillée le même jour, la fosse n° 3, contenait un cadavre ayant lui aussi la tête à l'est; elle avait 1^m80 de longueur, 0^m50 de largeur et 0^m65 de profondeur; la terre d'inhumation était abondante et très noire.

Sur la poitrine reposait un torque tubulaire en bon état de 17 cm. 1/2 de diamètre ; celui de sa section est de 1 cm.

Chacun des deux avant-bras portait 14 ou 16 armilles, petits cercles de bronze ayant — par leur largeur : 2 mm. — leur ornementation, leurs poids — l'aspect de bracelets.

A noter que ces armilles ont exactement les mêmes dimensions, sont ornées des mêmes motifs que d'autres, trouvées, avant 1914, par M. Bosteaux-Paris, dans le cimetière de la Motelle de Warmeriville.

Rappelons aussi que de ce même cimeitère provenaient notamment une épée courte à antennes atténuées et à bouterolle récurrente (1) et des agrafes de ceinture en bronze dont le caractère hallstattien ne peut guère être contesté.

La tombe nº 4, fouillée le 6 mai dernier, a donné avec un

(1) J. Déchelette. Manuel d'Archéologie préhistorique (800 partie , p. 1111.

bracelet tubulaire entourant les bras droit, une fibule en branze de même facture que celle dont il vient d'être question (tombe n° 2) avec cette différence toutefois que la petite tige réunissant l'arc et le ressort est en fer.

非非

Au sud-est de ces sépultures se trouve un cimetière marnien du 2° âge du fer dont il sera question dans une prochaine séance.

Les deux nécropoles sont contiguës ; quelques mètres les séparent, mais nous espérons pouvoir mieux préciser plus tard, à l'aide d'un plan, leur situation respective.

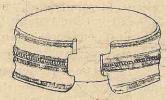
Dans la nécropole marnienne, les fosses sont longues, larges et profondes; une abondante terre d'inhumation recouvre les squelettes qui ont tous la tête à l'ouest. Quant au mobilier funéraire recueilli jusqu'ici, il est entièrement différent du mobilier du cimetière voisin.

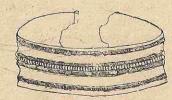
Contentons-nous de dire aujourd'hui que les deux cimetières qui existent dans ce coin de terre donnent lieu à des observations si opposées, si divergentes qu'il est impossible de ne pas penser que les deux peuplades ayant vécu aux environs n'avaient pas la même civilisation.

J. Dupuis.

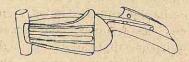
Bracelets et Fibules du Cimetière Gallo-Romain de Château-Porcien

Nous donnons aujourd'hui la présentation de deux bracelets découverts dans les incinérations de notre cimetière. Ceux-ci sont des bracelets dits à oreilles à cause de leur système de fermeture : sous la pression celles-ci se rappro-





chent et sont fermées à l'aide d'une épingle en fer dont la trace se voit dans les trous réservés à cet effet. Leur forme ovale est celle d'un ruban de deux centimètres et demi de largeur, l'ovale a six centimètres et demi dans la plus grande longueur, dans la plus petite cinq centimètres et demi. Epaisseur douze "/" y compris la patine (fig. 1). Le premier diffère du second par les coins arrondis en quart de cercle, tandis que dans l'autre il sont à angles droits. Les décorations sur la partie extérieure se composent, celle du centre d'une torsade en forme d'u, de chaque côté est une autre torsade

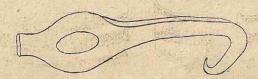




inclinée et deux autres semblables existent non loin des bords. Le ruban développe une longueur de seize centimètres ; le bracelet formant ressort se trouve ouvert d'un centimètre et demi. Etant donné le peu de développement de ces bracelets, nous estimons que se sont ceux d'une jeune fille. Ils ont été découverts avec le vase en forme de léporide et avec celui orné de guirlande de perles que nous avons présenté sous le nom de vases porte-fleurs. Nous présentons deux planches d'une série de fibules planche 1 ; douze fibules, 2 ; 10 fibules,

assez bien conservées quoi qu'ayant subi l'action du feu de l'incinération. Elles sont toutes du type à ressort enveloppé; quelques-unes de la pl. 2 présentent des traces d'argenterie. Nous donnerons la suite des autres planches dont le type diffère complètement des deux premières. Nous donnerons par la figure n° 3 un spécimen de la planche 2.

Nous n'avions pas tout dit sur l'incinération dont la pièce principale était le trépied aux becs de canards : dans la poterie contenant les os nous avons découvert un crochet en fer (fig. 5), dont la longueur est de 13 centimètres, en



outre deux anneaux de bronze presque aussi gros qu'une fusaïole ; diamètre trois centimètres, épaisseur douze millimètres, d'un côté trois motifs de décoration en creux (fig. 4), le centre représente un coup de pointeau entouré d'un cercle également en creux.

Nous donnons ici l'opinion de M. le Professeur Belluci au Congrès Préhistorique de France de Lons-le-Saunier 1913, f° 543 :

« Relativement à certains anneaux en bronze qu'on pourrait regarder comme des pendants d'oreilles ou des bracelets, on peut aussi les retenir comme des anneaux qu'on suspendait aux tresses des cheveux des femmes, pour orner et encadrer la figure, comme plusieurs applications semblables nous le démontrent, en ethnographie contemporaine, surlout dans la région Nord-Africaine ».

Les deux anneaux présentés sont tout indiqués pour avoir servi à orner la chevelure de la personne incinérée qui serait donç une femme. D'après notre collègue M. Chenet, le mobilier de cette incinération serait du 1° siècle, Tène III, comme nous l'avons dit.

16 juin 28.

A. L. at

Autour des Pétroglyphes préhistoriques considérés comme écriture idéographique

THE PARTY OF THE P

En explorant, le jour de Pâques 1927, le plateau sablonneux du lieudit La Motte, près de Guise (Aisne) vallée de l'Oise, sur l'emplacement duquel existe une station néolithique, j'eus la satisfaction de trouver une petite hache polie, dont le tranchant a été retaillé. Elle est en roche noirâtre (calcaire Dévonien). Sur chaque face existent des pétroglyphes formant le procédé de la gravure linéaire idéographique, qui s'est conservé jusque dans l'écriture cunéiforme ;





ce sont des traits gravés avec une pointe fine ; probablement le morceau d'une lame en silex brisée, dont les coins ont pu servir de burin ; ces gravures forment des lignes qui s'entrecroisent, se superposent en sens opposés ; ils ont beaucoup d'analogie avec ceux d'une hache semblable de la même époque trouvée à Poilly (Marne), qui a fait l'objet d'un rapport dans le Bulletin de la Société Archéologique Champenoise paru en mars 1927, elle se trouve au Musée archéologique de Reims. Ces signes d'écriture primitive, ne peuvent avoir été faits par le soc des charrues, en raison de leur finesse. Ce qui permet de croire qu'ils sont intentionnels, c'est que l'on en a signalé de pareils sur des haches, des

galets et plaques de schiste; dans différents ouvrages préhistoriques parus en France, mes souvenirs me rappellent en avoir encore trouvé une identique sur le même atelier, avec des traits gravés, que j'avais cru être faits par le soc des charrues en labourant; il y a 45 ans de cela.

Elle a fait partie de la collection de M. Pégot, qui était instituteur au Plan (Haute-Garonne), à qui je l'avais donnée.

Il est d'un grand intérêt de publier la découverte d'objets aussi rares dans notre contrée qui n'a fourni qu'un petit nombre de haches polies, d'importation étrangère, la roche ayant servi à leur fabrication, n'existe pas dans les couches géologiques de nos régions.

H. GARDEZ.

FOUILLE D'HABITATION GALLO-ROMAINE

Lieudit le Tuillet, territoire de Morains (Marne)
Par MM. Coutier, Brisson et Duval

Cette fouille nous fut signalée en décembre 1927 par M. Balland, propriétaire de la fouille, qui l'exploitait pour extraire les pierres à bâtir. La contrée dénommée le Tuillet couvre environ une vingtaine d'hectares et fut une citée romaine très populeuse : le sol y est jonché de fragments de tuiles et de poteries ; les monnaies n'y sont pas rares non plus.

La fouille que nous voulons décrire se trouve dans un parc de la propriété Balland; plus de la moitié avait été fouillé par lui. De nombreuses poteries y avaient été découvertes, quelques monnaies de bronze, des outils en fer et du blé calciné. Cette fouille a bien la forme d'une cave : la demeure ayant été incendiée, les étages supérieurs sont descendus, recouvrant tous les objets qui s'y trouvaient. La fouille eût été assez riche, si le feu n'avait pas abîmé tous les vases qui sont presque irréparables.

La couche de blé calcinée atteignait par endroits jusqu'à 0 m. 15 ; les autres graines rondes se trouvaient dans un vase, avec des monnaies recueillies par M. Balland (il y en a une de Tétricus et une de Claudius) ; trois clochettes trouvées également par lui ont dû servir d'appareil avertisseur à l'entrée de l'habitation.

Nous avons trouvé une douzaine de vases, les fragments d'un grand plat en bronze fondu, de nombreux clous de charpente, un marteau en fer, un ciseau, une cuillère à pot, des ferrures de coffre en bronze.

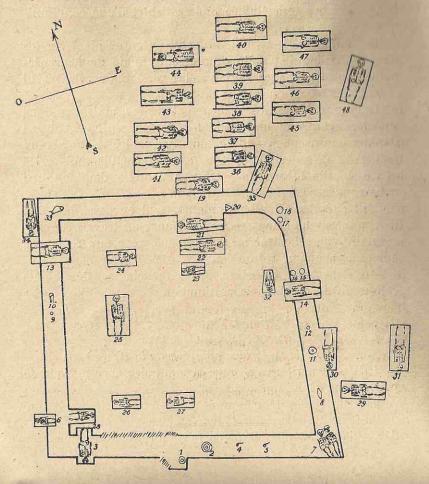
Comme dimension, nous avons relevé, côté est et ouest, 2 m. 50 ; côté nord et sud, 2 m. 90 ; profondeur 1 m. 60, les côtés, nord et est étaient murés en pierre (épaisseur 0 m. 20).

Cimetière Gallo-Romain de l'Homme-Mort COMMUNE D'ÉCURY-LE-REPOS (MARNE)

Par MM. Coutier, Brisson et Duval

Ce cimetière que nous avons complètement fouillé est situé sur la commune d'Ecury-le-Repos (Marne), lieudit : L'Homme-Mart, a environ 400 mètres de la route qui mêne au village de Clamange et à gauche de cette route.

Un groupe de sépultures était entouré d'un fossé reclangulaire (voir fig. 1) taillé dans la craie : ce fossé est d'une



largeur moyenne de 0 m. 80 sur 1 mètre de profondeur. La coupe de ce fossé nous a donné une épaisseur moyenne de terre végétale de 0 m. 20 ; puis de terre brune avec ossements humains calcinés et de nombreux fragments de poteries (épaisseur environ 0 m. 60), ensuite de la terre grisâtre sur 0 m. 30 d'épaisseur, qui ne contenait aucun objet ou ossement, puis la craie.

C'est dans ce fossé que nous avons découvert les urnes funéraires, avec restes d'ossements humains incinérés.

L'orientation des tombes est très variable et il n'est guère possible d'en tenir compte.

Les essements trouvés par nous, sont dans un parfait état de conservation, ce qui nous a permis de constituer une belle série qui sera étudiée et fera l'objet d'une communication ultérieure.

La sépulture N° 44, qui contenait un crâne placé sur les deux tibias aurait pu être intéressante, mais malheureusement nous n'avons pu retrouver les vertèbres cervicales, ni dorsales.

Les monnaies trouvées paraissent variées, mais sont dans un mauvais état de conservation et ne nous permettent pas de fixer une époque avec certitude. Par contre les nombreux fragments de poteries que nous avons recueillis sont variés et d'une belle facture, la poterie samienne y domine, ainsi que la poterie craquelée.

En général ces tombes romaines sont en assez bon état de conservation et nous pourrons donner un travail complémentaire sur cette intéressante région, grâce aux repérages que nous avons pu faire déjà.

Nous donnons ci-dessous la nomenclature des objets composant le mobilier de ces tombes.

Fouilles de l'Homme-Mort

INVENTAIRE DU MOBILIER

(avec renvois aux numéros de la figure)

- 1. Deux poteries, une rouge et une noire avec marque de potier, sans sépulture.
- 2. Urne funéraire composée de deux poteries dont une petite formait le bouchon de la grande, contenait des cendres débris d'os brûlé, une fibule en fer et un bronze fondue.

- -3. Sépulture à inhumation à 0 m. 40 de profondeur, sans mobilier.
- 4. Fibule de Bronze presque entièrement fondue, mélangée avec de très nombreux fragments de poterie.
- 5. Fibule de Bronze en partie fondue.
- 6. Sépulture à inhumation (enfant) avec fragments de poterie aux pieds profondeur 1 m. 10.
- 7. Double sépulture à inhumation placée sans ordre dans le fossé à incinération, sans mobilier.
- 8. Petite poterie en terre grise déposée avec les cendres d'incinération.
 - 9. Pièce de monnaie ayant passé à feu sans effigie.
 - 10. Fibule en Bronze parfaitement conservée.
- 11. Urne funéraire bien décorée avec cendres et ossements brûlés.
 - 12. Pièce de monnaie ayant passé au feu avec effigie.
- 13. Sépulture à inhumation à 1 m. 90 de profondeur, incinération dans la terre de recouvrement avec objet en bronze en forme de bouton.
- 14. Sépulture à inhumation, sans mobilier, profondeur 0 m. 60.
 - 15. Urne funéraire avec cendres et ossements brûlés,
- 16. Urne funéraire placée le fond en l'air, ossements brûlés et cendres.
- 17. Urne funéraire avec fibule en fer, cendres et ossements brûlés.
- 18. Urne funéraire avec pièce de monnaie sans effigie, cendres et ossements brûlés.
- 19. Sépullure à inhumation, profondeur 2 m. 10, clous de chaussure aux pieds.
- 20. Poids de tissage en terre cuite triangulaire, percé au centre et aux coins.
- 21. Sépulture à inhumation, profondeur 0 m. 90, poterie placée à droite du crâne.
- 22. Sépulture à inhumation, profondeur 0 m. 60, poterie placée à droite du crâne.
- 23 et 24. Sépulture à inhumation (enfants), profondeur 0 m. 90, sans mobilier.
- 25. Sépulture à inhumation, profondeur 1 m. 25, deux fibules en fer.

26-27-28. Sépulture à inhumation (enfants), profondeur 0 m. 40, sans mobilier.

29-30-31. Sépulture à inhumation, sans mobilier, profondeur 0 m, 40.

32. Sépulture à inhumation (enfant), poterie à droite de la tête.

33. Fibule de Bronze complète mais légèrement abîmée.

34. Sépulture à inhumation, profondeur 0 m. 40, monnaie gauloise.

35. Sépulture à inhumation, profondeur 1 m. 80, cinq vases intacts, aux pieds clous de chaussures.

36. Sépulture à inhumation, profondeur 1 m. 80, trois vases dont une coupe en verre, un peigne.

37. Sépulture à inhumation, profondeur 1 m. 80, clous de chaussure, monnaie dans la main droite, incinération dans la terre de recouvrement avec fibule de bronze.

. Sépulture à inhumation avec clous de chaussures, profondeur 2 mètres.

39. Sépulture à inhumation, profondeur 1 m. 90, sans mobilier.

40. Sépulture à inhumation, profondeur 2 mètres, trois vases aux pieds clous de chaussures, monnaie dans la bouche.

41. Sépulture à inhumation, profondeur 1 m. 90, clous de chaussure.

42. Sépulture à inhumation, profondeur 1 m. 80, clous de chaussure, monnaie dans la bouche.

43. Sépulture à inhumation, profondeur 1 m. 90, clous de chaussure.

44. Sépulture à inhumation, profondeur 1 m. 60, clous de chaussure, le crâne reposait sur les tibias.

45. Sépulture à inhumation, profondeur 2 mètres, clous de chaussure.

46. Sépulture à inhumation, profondeur 1 m. 80, sans mobilier.

47. Sépulture à inhumation, profondeur 1 m. 80, vase de verre, clous de chaussure.

48. Sépulture à inhumation, profondeur 1 m. 80, monnaie dans la bouche.

DÉCOUVERTE D'OBJETS DE L'AGE DE PIERRE

Dans la Region d'Epernay

The second of th

Nos recherches préhistoriques, dirigées dans la région d'Epernay, nous permettent aujourd'hui encore de vous présenter quelques échantillons lithiques que nous avons glanés de ci, de là, sur les ateliers et les stations néolithiques des plateaux de la Marne.

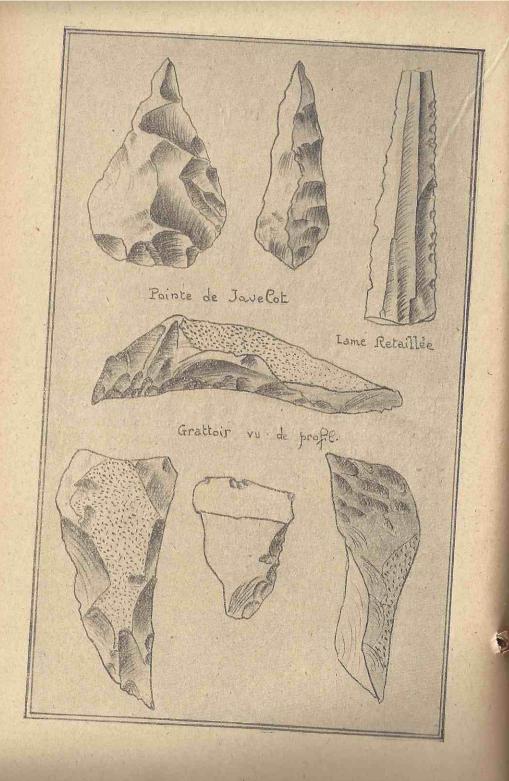
A huit cents mètres des étangs de la Noue, dans les labours encaissés par les « Réserves d'Argensolle », à peu de distance d'une ferme en ruine, la « Girafe » l'atelier que nous avions déjà signalé ici, nous a fourni, à mon camarade Doublet et à moi, quelques belles pièces intéressantes :

Une petite pointe de javelot, des percuteurs, de nombreux grattoirs, une lame et un fragment de hache polie.

Après cette exploration superficielle, nous avons creusé le sol à environ 0 m. 70 de profondeur, ce qui nous permet de découvrir dans une argile rouge et compacte, des fragments de charbons, des cendres, des tessons de poterie, et un grand nombre de silex craquelés sous l'action d'une forte température. Ces fonds de cabanes, ces foyers semblent remonter à la fin du néolithique.

Nous avons encore récolté quelques objets sur les stations de Fulaine-Saint-Quentin, Villers-aux-Bois et Ferrebriange.

Lemarteleur.



NOTES RÉTROSPECTIVES

INSCRIPTIONS ROMAINES

RÉCEMMENT DÉCOUVERTES A REIMS (1)

Communication de M. Demaison, correspondant du Comité à Reims.

J'ai donné communication l'année dernière au Comité des Travaux historiques de plusieurs inscriptions qui avaient été trouvées dans deux cimetières antiques, récemment explorés en la banlieue de Reims. De nouvelles fouilles ont été pratiquées à la fin de l'année 1889 et dans les premiers mois de 1890, en l'un de ces cimetières, situé à l'extrémité du faubourg Cérès, au lieudit La Maladrerie, sur la gauche de la route de Reims à Rethel. Ces recherches ont amené la découverte d'un grand nombre des objets qui composent habituellement le mobilier funéraire des sépultures romaines, vases en terre, fioles en verre, épingles en os, stylets, . grains de colliers, etc. Presque tous ces objets ont des formes bien connues, et n'offrent rien de particulièrement intéressant pour la science archéologique. Je ferai exception toutefois pour un cachet d'oculiste assez remarquable, qui ajoute un élément nouveau à nos connaissances relatives aux collyres en usage dans l'antiquité. M. le D' Gueillot, de Reims, s'est rendu acquéreur de ce petit monument épigraphique, et doit en faire prochainement le sujet d'une notice spéciale. On a trouvé aussi quelques stèles avec inscriptions. La plus importante de toutes, qui appartient à un amateur rémois, a déjà été signalée au Comité par M. l'abbé Trihidez ; les autres, acquises pour le Musée de Reims, sont encore inédites. Comme la plupart des inscriptions funéraires de notre région, elles sont fort courtes, et indiquent simplement les noms des défunts, sans aucune qualification et sans formules accessoires. Mais ces noms sont parfois curieux, et il n'est pas inutile de les publier. Voici donc la liste des textes que j'ai pu recueillir.

⁽¹⁾ Balletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et Scientifiques. Année 1890, p. 399, voir aussi sur ce sujet le Balletin de la Société Archéologique Champenoise, 22º Année, n° 1, Mars 1928, p. 27,

1.



Stèle à fronton triangulaire. Les lettres offrent encore des traces de peinture rouge. Le nom de *Verecundus* n'est pas nouveau dans l'épigraphie rémoise (cf. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1888, p. 173).

2.

D M
CIENTIVS
SCOTTUS

Certaines lettres de cette inscription ont une forme assez insolite. Ainsi les T ont leur barre transversale prolongée seulement du côté droit, ce qui leur donne l'aspect d'un gamma. Les V ont leur jambage gauche recourbé. Le nom de Scottus a été fréquemment relevé sur les marques de potiers (Schuermans, Sigles figulins, n° 4993 à 5008).

3. D SEPPE ET NEE WWW.

 $D(is) \ [M] (anibus) \ Seppe \ et \ Ne[ere \ ?] \ Victorieux...$

Inscription gravée sur le fronton d'une stèle, au-dessus d'une niche dans laquelle est sculptée la figure d'un enfant entre deux personnages plus âgés. L'E et le T de et sont liés ensemble. A la suite de NE, on distingue la trace d'un second E très effacé et d'une lecture un peu incertaine. La fin des deux lignes de l'inscription est entièrement mutilée.

4. D M
VICTO
RINA

Stèle à fronton arrondi.

VICTORINA

5.

Inscription gravée au-dessus d'une niche offrant une figure de femme en pied. Le nom de Victorina se trouvait déjà dans l'une des inscriptions que j'ai publiées l'année dernière (Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1889, p. 23). Cette inscription a été découverte à peu de distance de celles que je viens de donner sous les n°s 3 à 5, et il est probable qu'elles se rapportent toutes à des personnages appartenant à une même famille.

6. D M

D(is) M(anibus) [Ju]nillu[s]...

8. IVNILLIIII

Inscription gravée sur la surface convexe d'un fragment de meule en lave, transformé ainsi en stèle funéraire.

9. D M
PRIMVS

10. D M

Le nos de Regalis est déjà connu par les estampilles de potiers (voy. Schuermans, n° s 4624 à 4626).

D M M ARTINA

Une inscription trouvée, il y a quelques années, près de Reims, au lieudit *La Fosse Jean-Fat*, offre le nom de *Martinus*. (Communication de M. Nicaise; dans le *Bulletin archéologique*, 1883, p.20).

12.



Stèle à fronton triangulaire. Le nom de Nocturnus figure dans une autre inscription de Reims, communiquée naguère au Comité par M. Maxe-Werly (Bulletin archéologique, 1885, p. 97). On peut le rapprocher aussi du nom de Nocturnacum, porté par une ancienne localité des environs de Reims, aujourd'hui Luthernay (commune de Bouvancourt, canton de Fismes, Marne).

13. D DOWNSON VS

Inscription très mutilée, gravée au-dessus d'un personnage sculpté dans une niche.

14.

DECEMBER OF STATEMENT AND A STATE OF STATEMENT AND A STATE OF STATEMENT AND A STATE OF STATEMENT AND A STATEME

AFRICANO

L. Demaison, Correspondant du Comité à Reims.

BIBLIOGRAPHIE

MARQUIS DE BAYE. — Epées gauloises à antennes. — (Extrait des mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France, t. LXXVII).

Ces épées se distinguent par des poignées de bronze ou revêtues de bronze de forme spéciale : des saillies géminées terminent le sommet de la base des poignées ; certains spécimens « se caractérisent par la présence d'une tête humaine grossière occupant les lieu et place d'un pommeau ».

Il s'agit de « poignards anthropoïdes » que J. Déchelette classe au deuxième âge de fer. C'est un classement très discutable : les antennes atténuées qui constituent la poignée rattachent ces armes à celles de la période de Hallstatt (1).

Une notice est consacrée à chacune des six épées étudiées et qui proviennent : de Salon (Aube), de Tesson (Charente-Inférieure), de Mouriès (Bouches-du-Rhône), du canal de la Marne à la Saône, de Neuchâtel (Suisse), et d'Angleterre.

Il est aussi question de l'épée de Marson (Marne), trouvée par L. Morel et dont le fourreau est décoré de figurations anthropomorphes : trois visages humains vus de face. J. Dupuis.

ABBÉ PHILIPPE. — Cinq années de fouilles au Fort Harrouard, 1921-1925 (2). — Publication de la Société normande d'Etudes préhistoriques, Rouen 1927 (16,5 × 25), 175 pages, 4 plans, 36 planches hors texte et 18 figures. 60 francs, chez Lestringant, 11, rue Jeanne d'Arc, Rouen.

M. l'abbé Philippe est un homme de cœur et il nous le prouve en inscrivant en tête de sou ouvrage le nom de son « très affectionné Maître Henri Hubert », celui qui fut, et cela il ne faut pas se lasser de le redire, depuis des années, l'admirable animateur du Musée des Antiquités nationales et dont la disparition reste pour les études archéologiques en France un irréparable désastre.

Si, comme le rappelle l'auteur, Henri Hubert tint à lui prodiguer ses précieux consells et son aide affectueuse, c'est parce qu'il était assuré que cette scientifique semence ne pouvait que très favorablement fructifier en « ce terrain d'élite » ; c'est l'opinion même de notre ami très cher que je rapporte ici et qu'il nous exprimait à M. F.-A. Schaeffer et à moi peu de jours avant sa fin prématurée ; il nous entretenait alors, en plaçant sous nos yeux toute une série de pièces de choix, des splendides résultats des fouilles de Fort-Harrouard et

⁽t) Et quand des armés de ce genre sont accompagnées dans la tombe d'autres objets nettement hallstattiens : fers de lance, agrafe de ceinture, on est d'autant plus tenté de mettre en doute l'opinion si autorisée pourtant de J. Déchelette. (Voir trouvailles récentes de M. Bosteaux. Bulletin S. A. C.)

 ⁽²⁾ Extrait de la Revne des Musées et Collections Archéologiques. № 12, 1927.
 M. l'Abbé Philippe est membre actif de la Société Archéologique Champenoise.

nous disait sa joie de la prochaine publication des campagne 1921-1925.

M. l'abbé Philippe, fouilleur émérite aux remarquables qualités de scrupuleuse observation, sait également présenter, avec la claire méthode qui convient, l'ensemble de ses trouvailles. Comme dans ses relations précédentes il nous offre aujourd'hui la description des divers niveaux de l'antique enceinte. Après nous avoir montré la site et les grands travaux de terrassement des premiers occupants, l'auteur nous fait voir la succession chronologique des dépôts dans le sol étudié de sa surface à sa base : d'abord les vestiges gaulois : 3 cabanes et leur contenu ; de l'époque du bronze plusieurs sépultures et 183 foyers avec armes, outillages et objets de parure, l'industrie des fondeurs, la poterie, la faune et la flore ; même tableau pour l'époque de la pierre, sépultures dont une enfant à très intéressant mobilier et foyers au nombre de 37. A signaler, le départ entre les néolithiques supérieur et inférieur, départ justifié « autant par la statigraphie que par la céramique » ; et dans la néolithique inférieur il faut noter la récolte en même temps que de quelques statuettes idoles de la poterie du type dit de Chassey « cette poterie dont les débris surgissent depuis Hissarlik, Kadi-Keüi, Tsangli, Butmir, quelques palafittes suisses, Chassey, Catenoy, comme pour jalonner quelques-unes des étapes connues de lointaines migrations de peuplades... »

Si, dans le cours de l'ouvrage, les déductions de l'auteur sont prudentes, s'il semble même craindre parfois de poser des hypothèses prématurées, il faut reconnaître, et nous ne l'en saurions trop louer, que sa conclusion, chapitre à retenir tout entier, tant il est rempli de faits judicieusement observés et tant la précision de sa chronologie nous satisfait, est en même temps que hardie toujours parfaitement logique.

Les plans si lisibles, les dessins de M. Champion et les planches ajoutent grandement encore à la qualité de l'ensemble ; les clichés des pl. XX à XXIII en particulier sont parfaits et d'une haute valeur documentaire tout comme le dessin de la pl. XXXVI. Je me permets toutefois de souhaiter pour la suite des publications de M. l'abbé Philippe sur Fort-Harrouard d'y trouver aussi quelques tableaux d'ensemble de tous les types céramiques, même des vases dits communs, recueillis dans les divers niveaux : tracé au trait des profils, galbes et décor.

Il nous faut encore hautement louer et proposer en exemples à suivre l'effort généreux de la Société normande d'Etudes préhistoriques qui a fait les sacrifices nécessaires pour consacrer à ce travail un nouveau Bulletin hors série et l'acte désintéressé de M. Louis Deglatigny, l'acquéreur du Fort-Harrouard qui l'a offert à l'Etat afin que l'étude en puisse être réalisée dans les meilleures conditions et le produit des fouilles d'un si merveilleux gisement intégralement réservé au Musée de Saint-Germain.

G. CHENET.

Le Gérant : P. SAVY.